

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 503 relative à l'octroi d'un – congé administratif à M. Zounin (Jeun). commis principal des P. T. T.

n° 503

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 mai 1948

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro
31 mai 1948

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de :

Art.3

M. Zouain rejoindra son lieu de congé par première occasion maritime pour compter du 8 juin 1948 et voyagera en 2° classe aux frais du budget local (assimilation : 3° catégorie) »

– Lire :

Art.3

M. Zouain rejoindra son lieu de congé par vole aérienne pour compter du 8 inin 1948 et vovagera aux frais du buclget local». (Le resté sans changement.)